



Le Saint-Siège

PAPE FRANÇOIS

MÉDITATION MATINALE EN LA CHAPELLE DE LA
MAISON SAINTE-MARTHE

L'aubergiste étonné

Mardi, 10 janvier 2017

(L'Osservatore Romano, Édition hebdomadaire n°003 du 19 janvier 2017)

Pourquoi Jésus enseignait-il avec une autorité qui « étonnait » et conquérait, alors qu'en revanche, les scribes et les docteurs de la loi pouvaient seulement imposer les lois, mais « ils n'entraient pas dans le cœur du peuple »? La méditation du Pape François a été entièrement axée sur les différences entre l'« autorité réelle » de l'un, par rapport à l'« autorité formelle » des autres. Une confrontation significative et éloquente, qui conduit à réfléchir sur le façon dont celui qui est appelé à « enseigner la vérité » peut tomber dans la tentation du « cléricisme », au lieu de suivre la route de la « proximité aux personnes ». Le Pape s'est inspiré d'une parole tirée de l'Évangile du jour (Marc 1, 21-28), dans lequel « il est dit que les gens étaient étonnés ». Pourquoi cet « étonnement »? « A cause de la manière dont Jésus enseignait. En effet, il leur enseignait comme quelqu'un qui fait autorité et non comme les scribes, c'est-à-dire les docteurs de la loi ». Tous ces gens, en effet, enseignaient, « mais ils n'entraient pas dans le cœur du peuple » et donc ne faisait pas « autorité ». Le thème de l'autorité est récurrent dans l'Évangile. Celle de Jésus, en particulier, se retrouve « très souvent remise en question » précisément par les docteurs de la loi, par les pharisiens, par les prêtres et les scribes : « Mais avec quelle autorité fais-tu cela ? ». Au fond de la question, il y a « le problème de l'autorité formelle et de l'autorité réelle ». Alors que les scribes et les pharisiens « avaient une autorité formelle », Jésus « avait une autorité réelle ». Mais « non parce qu'il était un séducteur ». En effet, s'il est vrai que Jésus apportait un « enseignement nouveau », il est également vrai que « Jésus lui-même dit qu'il enseignait la loi jusqu'à son dernier point ». La nouveauté par rapport aux docteurs de la loi était que « Jésus enseignait la Vérité, mais avec autorité ». Il est alors important de comprendre « où est la différence de cette autorité ». Le Pape a cherché à l'éclaircir en expliquant ses caractéristiques. « Tout d'abord, l'autorité de

Jésus était une autorité humble : Jésus enseignait avec humilité ». Il avait une dimension de « service ». Donc, Jésus « servait les gens, expliquait les choses pour que les gens comprennent bien : il était au service des gens. Il avait une attitude de serviteur, et cela lui donnait de l'autorité ». Au contraire, les docteurs de la loi « avaient une psychologie de princes », et ils pensaient : « Nous sommes les maîtres, les princes et nous vous enseignons. Ce n'est pas un service : nous commandons, vous obéissez ». Une deuxième « attitude de l'autorité de Jésus » « était la proximité ». Il « n'était pas allergique aux gens : toucher les lépreux, les malades ne le dégoûtait pas ». Et « cette façon d'être proches des gens donne de l'autorité ». La comparaison avec les docteurs, les scribes et les prêtres est évidente : eux « s'éloignaient des gens, dans leur cœur ils méprisaient les gens, ils aimaient se distinguer, en se promenant sur les places bien habillés ». Ces docteurs « avaient une psychologie cléricale : ils enseignaient avec une autorité cléricale ». Jésus en revanche « était très proche des gens » et cela lui donnait de l'autorité. En reprenant le fil du discours, François a résumé les caractéristiques de l'autorité de Jésus et a rappelé qu'en premier lieu « le chef est celui qui sert ». En deuxième lieu, il y a la « proximité ». Et enfin, il y a une « troisième différence » par rapport aux docteurs de la loi : la « cohérence ». Jésus « était cohérent, il vivait ce qu'il prêchait ». Et c'est celle-ci, a ajouté le Pape en se référant également à notre époque, « l'autorité que ressent le peuple de Dieu ». Une autorité qui étonne et qui conquiert. Pour bien faire comprendre ce concept, le Pape, en conclusion de son homélie, a également rappelé la parabole du bon samaritain. Dans celle-ci, « il y a un quatrième personnage : l'aubergiste », qui — tel est le lien avec toute la méditation du Pape — a été étonné ; pas tellement étonné devant les blessures de ce pauvre homme, car il savait que sur ce chemin, sur cette route il y avait des brigands », ni par l'attitude du prêtre et du lévite, « parce qu'il les connaissait. Et ils savent quelle était leur façon de faire ». L'aubergiste est « étonné par ce samaritain » dont il ne comprenait pas le choix. Il pensait peut-être : « Mais il est fou! Mais c'est aussi un étranger, il n'est pas juif, c'est un pécheur... Mais il est fou, je ne comprends pas! ». Cela « est l'étonnement », le même « étonnement que les gens » devant Jésus, « parce que son autorité était une autorité humble, de service, c'était une autorité proche des gens et c'était une autorité cohérente ».